

Une préparation bien peu ambitieuse du Sommet UE-UA

**Communiqué de presse
Paris, le 10 février 2022**

La réunion ministérielle conjointe Affaires étrangères et Santé qui s'est tenue hier à Lyon était une rare opportunité pour les États européens d'accroître leur mobilisation pour mettre un terme à la pandémie de Covid-19 et aux épidémies historiques telles que le sida, la tuberculose et le paludisme. Des engagements concrets, ambitieux et mesurables étaient attendus pour démontrer l'effort de solidarité véritable. Des engagements d'autant plus importants à destination du continent africain avec lequel un renouvellement du partenariat est prévu lors du Sommet entre l'Union Européenne (UE) et l'Union Africaine (UA) la semaine prochaine. Les États européens ont cependant manqué cette occasion en s'engageant à adopter une nouvelle stratégie en santé mondiale mais oubliant de mobiliser des fonds additionnels pour la réponse au Covid-19 et en continuant de s'opposer à la demande des pays en développement et de la société civile de lever temporairement les brevets.

Si l'actuelle pandémie nous a démontré une chose, c'est bien que des systèmes de santé robustes sont nécessaires pour garantir le développement social, humain et économique. Lutter contre les inégalités sanitaires et les déterminants sociaux d'accès à la santé est essentiel pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030. En mai 2021, l'UE co-présidait le Sommet pour la Santé Mondiale ayant permis l'adoption de la déclaration de Rome. Malgré les défis persistants posés par le Covid-19, nous regrettons un manque d'empressement à traduire ces ambitions affichées en actions d'ampleur effectivement mises en œuvre.

Commencer par le commencement : redonner un cadre cohérent aux politiques de santé mondiale

Au regard du programme de cette réunion, les ministres de la santé et des affaires étrangères ont travaillé à la consolidation d'une vision partagée et renforcée du rôle de l'UE pour la santé mondiale. Cela fait écho aux [appels répétés de la société civile](#) pour une stratégie européenne en la matière renouvelée et intégrant le cadre des ODD et les leçons tirées de la pandémie. La Commission européenne devra maintenant s'appuyer sur cet élan politique et proposer une stratégie mise à jour sans plus attendre.

Toujours d'actualité : financer la réponse au Covid-19

L'accélérateur d'accès équitable aux outils de lutte contre le Covid-19 (ACT-A) est certes perfectible mais de l'aveu même de Jean-Baptiste Lemoine, il est actuellement la seule réponse multilatérale viable pour combattre la pandémie. Alors que ce mécanisme présentait, le même jour, ses [besoins financiers pour atteindre les objectifs fixés](#) pour juin 2022, le représentant français a salué ses résultats passés mais n'a pas pris de nouveaux engagements. Le soutien français est bien en retard sur celui de bon nombre de ses partenaires. La France doit urgemment contribuer à hauteur des 650 millions d'euros que représentent sa part équitable pour le fonctionnement du dispositif et soutenir le déploiement des outils de lutte contre la pandémie.

Le grand absent : adopter une position éthique sur la propriété intellectuelle

La levée des barrières liées à la propriété intellectuelle et les transferts de technologies et de savoir-faire permettraient une accélération de la production de vaccins contre le Covid-19 dans les pays en développement et offriraient un accès effectif à des vaccins sûrs aux plus vulnérables. L'UE doit prendre un engagement rapide et clair pour lever les barrières liées à la propriété intellectuelle pour augmenter la production des outils médicaux à l'échelle nécessaire au regard du contexte.

L'intention d'une vision commune de l'Équipe Europe pour la santé mondiale est une étape bienvenue, mais avec le sommet UE-UA dans une semaine, ce sont des actions concrètes qui sont attendues. Le combat contre les inégalités et pour le renforcement d'une souveraineté sanitaire africaine doit être au cœur du partenariat renouvelé entre les deux continents.